

## Programme de développement rural régional FEADER

## Intervention de Marie-Christine PONS

Cher-es collègues,

Aujourd'hui, il nous est proposé, dans le cadre du programme de développement rural régional FEA-DER 2014-2020, d'approuver 3 conventions. Une convention de mise en œuvre des dispositions du règlement transitoire, un avenant à la convention de paiement avec l'ASP relative au volet 1 de la transition, et la convention de paiement avec l'ASP. Il s'agit donc d'une étape importante qui amène le groupe EELV à exprimer un certain nombre de réserves pour ne pas dire d'inquiétudes sur la mise en œuvre des fonds FEADER pour la période qui s'ouvre et, plus important encore, sur le type d'agriculture que la Région va choisir pour les années à venir. Car quoique transitoire, cette étape engage l'avenir.

Je ne reviendrai pas, mes collègues l'ont déjà abordé aujourd'hui, sur l'absence de débat démocratique autour de ce programme du FEADER, qui n'a fait l'objet d'aucune discussion de fond.

J'insisterai en revanche davantage sur les mesures que vous souhaitez ouvrir au titre du volet 2 de cette transition (p.4 du Recueil des Rapports).

Cette liste, présentée en pages 4 et 5 sans la moindre explication, ne traduit ni un changement, ni même une réorientation des politiques régionales telles que nous la souhaitons depuis que nous sommes élu-es dans cet hémicycle dans le domaine agricole : où sont passées les mesures en faveur des « aides aux projets innovants pour les jeunes agriculteurs », les « aides aux investissements non productifs en zones de biodiversité remarquable », le « plan de performance énergétique des entreprises agricoles », « la conversion agriculture biologique », et j'en passe, qui figuraient dans le précédent Programme du FEADER ? A lire les mesures retenues pour cette transition de l'année 2014, on a plutôt l'impression d'un retour en arrière, d'une négation de tout le travail accompli, de tous les efforts effectués pour un véritable changement de cap.

Ce que nous allons voter à travers ce Rapport n'intègre pas nos orientations. Nous ne nous y retrouvons pas. Vous comprendrez alors que le groupe EELV ne peut en l'état voter en faveur d'une telle politique. C'est pourquoi nous nous abstiendrons.